



# Le TriviCourtois

n°3 Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Juin 2015

## Le mot du Maire

**U** Je vais commencer ce « Mot du Maire » en soulignant le dynamisme et la volonté de transparence de l'information dont font preuve les membres de la Commission municipale pour rédiger ce bulletin du « Trivicourtois » n° 3.

Mais, je ne peux pas m'interdire de m'interroger : la volonté d'une information rigoureuse sera-t-elle assez forte pour contrer la poignée d'individus du village et des environs qui se complaît dans la propagation de rumeurs aussi mensongères qu'infondées, voire idiotes ? J'appelle de tous mes vœux votre attention afin de comprendre et retenir ce qui vous est dit ici en toute bonne foi, dans le respect de l'intérêt général, au moins autant que les ragots qui peuvent vous être distillés, çà et là...

Oui, notre commune avance et se met au niveau d'un centre attractif en milieu rural où il fait bon vivre que l'on soit « anciens » ou « nouveaux » ; soyez assurés que vos élus agissent démocratiquement, avec l'objectif de privilégier les vraies valeurs qui font pour tous une très bonne qualité de vie à savoir : la proximité, la convivialité, la solidarité, l'initiative.

Malgré mon interrogation en préambule de ce propos, j'ai

confiance et vous pouvez avoir confiance car le mensonge ne peut pas ternir et freiner l'action sincère des élus et de toutes les personnes de bonne volonté.

La page des élections municipales doit être tournée, l'opposition de tous ordres et de quiconque ne peut être appréciée que si elle emprunte les voies du respect d'autrui et de la vérité en privilégiant l'intérêt général.

Dans notre esprit d'ouverture intelligente et pour compléter notre communication, je vous annonce la mise en place très prochainement d'un livret d'accueil à destination des nouveaux arrivants et pour septembre, l'organisation d'un forum communal qui sera partagé avec les associations intéressées et avec toutes les bonnes volontés. Son but sera de mieux se connaître et de se faire connaître.

En conclusion, la pratique de la critique constructive, de l'initiative de bonne foi est vivement conseillée pour l'intérêt de notre commune. Au contraire, le dénigrement aveugle



ou intéressé, qu'il soit individuel ou dans l'anonymat d'un groupe, est préjudiciable à la société, surtout dans la période que nous vivons ; la fraternité doit être un outil à ne pas sous-estimer.

« Aimons-nous, les autres nous aimeront » et ce sera utile pour nos commerçants, nos associations, notre marché...

Bonne période estivale à toutes et à tous et je souhaite que le soleil soit de la partie pour jouer son rôle si précieux de réchauffer et d'éclairer !

# avance en réalisant les projets qui lui tiennent à cœur !



### Station d'épuration de Roujus

Les travaux sont terminés. Une clôture installée sur le pourtour des bassins sécurise le périmètre. Une ligne de vie est aménagée sur le bassin doté du pont racleur, afin de permettre à l'agent technique chargé de l'entretien, d'intervenir sans risque. Le toit de l'abri dans lequel se trouvent les tableaux électriques a été rendu étanche. Une clôture en panneaux grillagés rigides, encercle la station et un nouveau portail a été posé. Le sol a été recouvert de gravier. Une échelle à crinoline, installée sur le silo à boues, remplace l'ancienne qui n'était plus en conformité.



### Mise en accessibilité du gymnase

- création d'un hall d'entrée permettant d'accueillir un élévateur et de donner accès à la mezzanine aux personnes à mobilité réduite.
- aménagements dans les vestiaires.
- mise en place d'une paroi vitrée le long de la mezzanine et des cloisons pour créer deux salles à l'étage, ce qui augmentera la capacité d'accueil du gymnase.

Ces travaux, dont le montant prévisionnel est de 230 000 € hors frais d'étude, sont financés par la Communauté de Communes, subventionnés à hauteur de 22 700 € par le Conseil Général de l'Ain. Pendant la durée des travaux, le site sera inutilisable du 2 mars 2015 au 31 août 2015.



### Le mur du presbytère

Le mur du presbytère, côté Esplanade du Petit Tour, est une ancienne fortification de la commune. L'état de ce vestige s'étant fortement dégradé, des travaux importants ont été engagés. Pour reconstituer en partie ce mur et lui garder son aspect « fortification », l'entreprise a récupéré les carrons et les pierres de la partie éboulée. Le mur restera en « coupe », afin de montrer le chemin de guet qui se trouve derrière. Une ouverture équipée d'un portail a été faite, afin de permettre aux occupants du presbytère, d'accéder directement au bâtiment, sans passer par le porche qui donne sur la Grande Rue.



### L'espace des enfants

Pour ses vingt ans d'existence, la bibliothèque municipale s'est offert un lifting... L'agencement a été entièrement repensé et réaménagé par l'équipe des bénévoles de la bibliothèque.

### L'aménagement du centre Bourg-est

Dans la continuité des travaux déjà réalisés (fleurissement, aménagement du Petit tour, sécurisation passage piétonnier rue des Carrons, aménagement de places de parking, pavage de la grande rue), la municipalité engage un nouveau chantier d'aménager les abords de l'église. Le projet répond à mise en valeur du patrimoine architectural de la commune, tout en aménageant les voies de circulation dans les règles de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Il assure la continuité du centre Bourg sur son flanc EST, par la jonction de la grande rue et de la place du champ de foire. Des dessertes par voies douces seront implantées (trottoir, piste cyclable, chemin piétonnier), des places de stationnement seront formalisées et la place de l'église sera embellie par des aménagements paysagers. À terme, un théâtre de verdure pourrait y voir le jour.

# L'essentiel du budget de la commune

Les subventions accordées aux associations n'ont subi aucune baisse. Elles s'élèveront à 10 185 €. Malgré la baisse des dotations de l'État [20 666 € en 2015], la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux de la taxe d'habitation [11,49 %], de la taxe foncière sur les propriétés bâties [13,98 %] et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties [39,20 %].

À titre indicatif **la moyenne départementale respective des trois taxes s'élève à 18,34 %, 14,61 % et 47,11 %.**

Pour compenser les pertes de recettes de fonctionnement (baisse des dotations de l'État) et maintenir sa politique d'investissement nécessaire au développement durable de la commune, nous menons des actions de rationalisation des dépenses de fonctionnement et recherchons de nouvelles ressources

budgétaires, notamment dans la gestion du patrimoine immobilier de la commune. Au final, en 2015, la commune prévoit de dégager un excédent de fonctionnement de 206 494 €.

Le montant de la dette de la commune s'élève au 01/01/2015 à 800 864 € ce qui représente une charge de 727 € par habitant, c'est-à-dire presque au même niveau d'endettement que les communes de même importance démographique. Si la

commune devait affecter tout son excédent de fonctionnement [206 794 €] au remboursement de sa dette, elle aurait besoin de 4 années pour solder sa dette. À titre indicatif, la côte d'alerte est estimée à 10 voire 12 années. Nous pouvons affirmer que notre commune est endettée de manière très raisonnable.

## Côté bâtiments

Nouvelles acquisitions, mises aux normes et travaux multiples de rénovation (dont l'ancienne trésorerie)

et les dépenses d'accessibilité.

## Côté voirie et projets divers

Dépenses d'éclairage, de signalisation, création de chemins piétonniers, création d'un nouvel arrêt de bus, travaux d'aménagement du stade de Roujus, aménagement du centre Bourg-Est et sentier d'interprétation.

## Côté équipements

Achat d'outils et de matériel de bureau.

## Actualités

Toutes les conditions pour rendre cette exploitation durable sont maintenant réunies. Deux bouchers dynamiques, attachés aux traditions des métiers de bouche, offrent essentiellement des produits issus de l'agriculture locale. Côté traiteur, tous les plats préparés sont cuisinés sur place qu'il s'agisse des pâtés, des saucisses et bien entendu de la traditionnelle andouillette.

Côté finances, la commune a acheté le fonds de commerce et le bâtiment, grâce à un dispositif permettant aux collectivités territoriales de maintenir le dernier commerce de bouche sur leur territoire. Elle a ensuite financé les travaux de réaménagement des locaux professionnels afin de les mettre en conformité avec les normes de sécurité et d'hygiène européennes. Aujourd'hui, la commune perçoit un loyer pour la location des murs (bail commercial) et un loyer pour la location du fonds de commerce (contrat de location gérance).

**LA TRIVICOURTOISE, DÉJÀ UN AN ET ELLE SE PORTE TRÈS BIEN !**

# État civil

## NAISSANCES

TWARDOWSKI Marion Aurore Karine, 31/01/2015  
MEUNIER Alicia Milena Summer, 04/03/015  
BUJACK Victoire Manon, 16/03/2015  
CATHÉLIN Tania, 05/04/2015  
FLOCHON Lindsay, 11/04/2015

## DÉCÈS

### À la maison de retraite :

- le 01/01/2015 Pierre-Louis, né à Curciat-Dongalon le 3/10/1921
- le 22/01/2015, Marcelle Suzanne TRONTIN, née à St-Nizier-Le-Bouchoux, le 25/05/1920
- le 06/02/2015, RAFFIN Alexandre, né à Mâcon le 22/02/1927
- le 24/02/2015, MICHEL Emile Armand Gabriel né à DOMSURE, le 21/12/1913
- le 04/03/2015, BONHOMME Serge Noël, né à Lescheroux, le 30/05/1933
- 05/03/2015, BENOIT Marius Louis, né à Manziat, le 9/10/1929
- le 25/03/2015, SALLET Germaine Marie Odette, née à Chavannes sur Reyssozue, le 29/07/1930
- le 29/03/2015, THENOZ Paul, né à Lescheroux, le 9/07/1928

### À Fleyriat :

- le 25/01/2015, LANFREY Michel Marcel, né à Lyon 2<sup>e</sup> le 12/03/1946
- le 10/02/2015, MOREL Gilbert Georges, né à St Nizier-Le-Bouchoux, le 4/08/1930
- le 20/02/2105, GRAND Raymonde Eugénie, née à Louverot, le 20/06/1920
- le 6/04/2015, CLERMIDY Renée Rolande, née à VERNOUX, le 18/11/1930

### À Macon :

le 13/02/2015 à Mâcon, PARADON Jean-Yves Christophe, né à Morez, le 6/12/1966

# Délégations extérieures : Le SIVOS



Le SIVOS a mis en place depuis la rentrée 2014-2015 les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) reposant sur un Projet Éducatif De Territoire (PEDT). Les TAP se déroulent sur 4 demi-journées du lundi au vendredi de 13 h à 16 h. Un découpage par classes et par âges a été défini. 185 enfants sont inscrits sur 210 élèves. Au bilan de cette première année : les

TAP permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités [culturelles, sportives, civiques] à un coût modique. La fréquentation est de 88%, les parents sont satisfaits et les enfants attendent les TAP avec impatience. Le SIVOS maintiendra les TAP à la rentrée, les aides financières seront réduites, engendrant une revalorisation du tarif.

# D'où provient notre eau potable ?

## Notre eau potable arrive de trois puits à la station de BOZ.

Celle-ci a été construite en 1962. Elle est très ancienne, et une nouvelle construction est en cours en 2015. Elle sera opérationnelle en 2016, sur le même site.

Les travaux sont de l'ordre de 5 millions d'euros dont 60 % sont subventionnés.

La station dessert 16 921 habitants et 25 communes. Le nombre d'abonnés s'élève à 8 835.

Le réseau est de 480 kilomètres. Le volume d'eau vendu en 2013 est de 1 195 657 mètres cubes.

La capacité de la station est de 300 mètres cubes/heure. La qualité de l'eau est très bonne et le prix du mètre cube reste inchangé en 2015, soit 0,68 €.



Bonjour, je m'appelle  
**MENPHIQUE** la grenouille.

Vous allez me voir dans ces prochains jours sur les murs de la commune ou jalonnant le sol de mes couleurs étincelantes. Alors suivez-moi ! Regardez ! Découvrez ! Admirez ! Le patrimoine culturel et historique de Saint-Trivier-de-Courtes

